REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215602616-20260304-2022_02_07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LA VRAIE CROIX

Séance du 04 mars 2026

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

L'an deux mil vingt-six, le quatre mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

Présents : P.GUIBLIN – E.GEVA – P.BOUVET – S.ROUSSELET – J.CAPELLE – M.PONDARD – M.PRIME – M.LEFORT – C.ROLLAND – E.BROHAN – P.BONNIN – S.TACHEAU
Convocation : le 25 février 2026
Absents excusés : M.QUATREVAUX pouvoir donné P.GUIBLIN
Absents : S.POUPET
Secrétaire de séance : S.TACHEAU a été désignée secrétaire de séance.

2026-02-07 : CLOTURE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES JARDINS DE BREGADON

Vu que pour le budget annexe 31602 - Lotissement les Jardins de Bregadon, il n'y a aura plus aucune recette ni dépense ;

Monsieur le Maire signifie que le budget annexe 31602 – Lotissement les Jardins de Bregadon est clôturé par le compte financier unique 2025 et qu'il conviendra de reprendre le résultat de fonctionnement de 6 649,69 € sur le budget principal au compte recette de fonctionnement n°002. Il sera nécessaire pour cela de prendre, après le vote du budget principal 2026, une décision modificative.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, valide la clôture du budget annexe 31602 – Lotissement les Jardins de Bregadon par le compte financier unique 2025 et la reprise de résultat de fonctionnement de 6 649,69 € sur le budget principal au compte recette de fonctionnement n°002. Il est acté qu'une décision modificative sera à prendre après le vote au budget primitif 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés
Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Pascal GUIBLIN

MAIRIE DE LA VRAIE CROIX 56250 MORBIHAN

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
et publication ou notification du